

COORDINATEUR (TRICE) DU PARCOURS DE VIE DES PERSONNES EN SITUATION DE FRAGILITÉ

OPTION: PERSONNES ÂGÉES / PERSONNES HANDICAPÉES VIEILLISSANTES (PA/PHV)









DOMAINE

Santé / médicosocial

FINALITÉ

Formation professionnelle

CONTACTS PÉDAGOGIQUES

Responsable : Anne MARCILHAC

Anne.Marcilhac@ephe.psl.eu

Responsable adjointe : Sophie URSELLA

Itev@ephe.psl.eu

TYPE DE DIPLÔME

Diplôme d'établissement

NIVEAU

BAC + 2

DURÉE DES ÉTUDES

2 ans

Diplôme accessible en formation continue uniquement

CONDITIONS D'ADMISSION

Aucun diplôme préalable exigé à l'entrée en « niveau 1 ». Accès direct au niveau 2 possible pour les personnes détenant un diplôme d'aide-soignant, accompagnement éducatif et social, assistant de soins en gérontologie.

Toute admission à la formation, niveau 1 ou niveau 2, est soumise à un entretien préalable de motivation par les responsables pédagogiques.

PUBLIC

Toute personne travaillant ou souhaitant travailler auprès des personnes âgées.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Les métiers de la santé, de l'aide à l'autonomie et de l'assistance aux personnes âgées, handicapées vieillissantes et des personnes en fin de vie, vont recruter de manière importante dans les années à venir. En 2050, il est prévu un doublement du nombre des personnes âgées dépendantes soit 16% de la population totale concernée.

De plus, le thème du vieillissement des personnes handicapées est une question de société qui préoccupe de plus en plus les pouvoirs publics. En effet, bénéficiant des progrès de la médecine et de la prévention, l'espérance de vie des personnes handicapées a considérable augmentée et pose la question de leur accompagnement.

Face à l'émergence de nouveaux besoins de compétence en terme de pratiques professionnelles, il est indispensable de faire évoluer le contenu, les modalités et le niveau des formations.

L'enjeu réside donc dans la structuration de la profession, la valorisation des métiers et la prévention des risques professionnels, en privilégiant les innovations et la transdisciplinarité dans le domaine de la formation professionnelles des métiers dédiés aux services à la personne.

Cette formation permet l'acquisition des savoirs fondamentaux et des spécificités liés à la problématique du vieillissement des personnes porteuses ou non d'un handicap. Elle porte également une innovation organisationnelle et polyvalente qui associe les apports théoriques et les pratiques professionnelles intégrant la notion de coordination (terrain, parcours, équipes).

L'objectif de cette formation est donc de permettre aux étudiants d'acquérir une pratique professionnelle leur permettant d'adapter leurs interventions, d'anticiper, de diversifier, de coordonner et d'évaluer les réponses afin d'améliorer la prise en charge et la qualité de vie des personnes concernées.



La formation est assurée par des professionnels et des experts du secteur sanitaire et médico-social. Alternance entre apports théoriques et études de situations en lien avec les expériences de terrain.

Méthode pédagogique active et participative. Stage obligatoire encadré par un tuteur professionnel et validé par une soutenance orale devant un jury de professionnels et d'enseignants.

PROGRAMME

La formation se décline en 2 niveaux pouvant être suivis indépendamment.

Chaque niveau est constitué d'apports théoriques et d'une période de stage.

Dans le cadre de la formation professionnelle, les modules sont délivrés annuellement à raison de 4 jours par mois. Les stages se déroulent durant la même année.

Niveau 1 : Accompagnement des personnes en situation de fragilité (Personnes âgées – Personnes handicapées vieillissantes – PA/PHV-)

250 h de cours + 280 h de stage

UE 1-1: 70h - Connaître les publics, leurs problématiques, leurs spécificités.

UE 1-2 : 70h - L'accompagnement de personnes en situation de fragilité : fonctions communes et spécifiques de l'accompagnant face au public PA / PHV

UE 1-3: 70h – Psychologie - Droit - Communication

UE 1-4 : 30h – Tutorat : repérer et prévenir les risques de fragilité et les facteurs favorisant ou précipitant la perte d'autonomie

UE 1-5: 10h - Préparation écrit – oral (niveau 1)

UE 1-6 : 280h – Stage pratique tutoré réalisé auprès des publics concernés (domicile, EHPAD, ESAT, foyers d'hébergement ou vie).

Niveau 2 : Coordination du parcours des personnes en situation de fragilité (PA /PHV) 240 h de cours + 280 h de stage

UE 2-1 : 10h - Rappels sur les notions de base de l'accompagnement des personnes en situation de fragilité

UE 2-2: 140h – Le territoire d'intervention et le parcours de vie des personnes au cœur de la coordination

UE 2-3: 80h – Administration, droit et ressources humaines au cœur de la coordination

UE 2-4 : 10h – Préparation écrit – oral (niveau 2)

UE 2-5 : 280h – Stage pratique tutoré autour des missions de coordination réalisé au sein de structures intervenant à domicile.

VALIDATION DE LA FORMATION

Les unités d'enseignement seront validées après le passage d'un examen écrit dont la note doit être supérieure ou égale à 10/20 pour chacun d'entre eux. Les notes des UE ne sont pas compensables.

Les stages sont validés par la rédaction d'un manuscrit et le passage d'un oral devant un jury.

La moyenne des 2 notes doit être au moins égale à 10/20. Le diplôme sera obtenu à l'issu de la validation de l'ensemble des UE et des stages.

Niveau 1 : Obtention du certificat qualifiant « Accompagnant des personnes en situation de fragilité – option PA/PHV »

Niveau 2 : Obtention du certificat qualifiant « Coordinateur(trice) du parcours de vie des personnes ».

LIEUX DE LA FORMATION



Montpellier

CONTACTS ADMINISTRATIFS

Direction de la formation continue de l'École Pratique des Hautes Études

Directrice : Nathalie PERSON nathalie.person@ephe.psl.eu

Gestionnaire: Youssef DARRAB formation.continue@ephe.psl.eu

